



SELARL

OLLAGNON - MARA - COULON - SOUYAH-MEDEUF

Commissaires de Justice associés

PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION

PREMIERE EXPEDITION

1 Ter, rue de la Résistance – BP 377
60312 CREIL Cedex

contact@huissiers-creil.fr

- www.huissiers-creil.fr

SELARL
OLLAGNON - MARA
COULON - SOUYAH-MEDEUF
Commissaires de Justice Associés
Administrateur d'Immeubles
Médiateur

Office de CREIL
2 Allée de la forêt d'Halatte
Bâtiment Alatum 1 – BP 377
60312 CREIL Cedex
☎ 03.44.65.60.40

Bureau annexe de
CREPY-EN-VALOIS
16 Rue Jeanne d'Arc
60800 CREPY EN VALOIS
contact@commissaires-justice-creil.fr
www.commissaires-justice-creil.fr

Paiement sécurisé
par carte bancaire



PROCES VERBAL D'HUISSIER DE JUSTICE

PROCES VERBAL DE DESCRIPTION

LE MERCREDI QUATRE JUIN
DEUX MILLE VINGT-CINQ

De 15 Heures 00 à 17 Heures 45

A la requête de :

CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL BRIE PICARDIE, Caisse de crédit agricole mutuel, immatriculée au RCS sous le n°487625436 et dont le siège social est 500 Rue Saint Fuscien à AMIENS (80090) FRANCE, agissant poursuites et diligences de son représentant légal en exercice domicilié en cette qualité audit siège

Ayant pour Avocat constitué Maître Noémie FOUQUE de la SELARL DEJANS, Avocats associés au Barreau de SENLIS, dont le siège social est 17 Avenue Foch - 60302 SENLIS Cédex

Lequel m'ayant préalablement exposé que poursuivant la saisie immobilière d'un bien immobilier appartenant à :

AVOVENTES

Agissant en vertu :

De la copie exécutoire d'un acte reçu par Maître Frédéric LESTRADE, Notaire associé à la résidence de GUISCARD, en date du 24/07/2018,

D'un commandement valant saisie immobilière signifié en date du 28/04/2025

Et de l'article R322-1 à R322-3 du Code de Procédure Civile d'Exécution

Et en l'absence de paiement intégral des sommes dues dans le délai de 8 jours imparti à

AVOVENTES

il convient de procéder à la description du bien immobilier sis :

178 Rue de la Forêt
60640 QUESMY

Déférant à cette réquisition :

Je, Maître Jean-Baptiste COULON, membre de la SELARL OLLAGNON MARA COULON SOUYAH-MEDEUF, Huissiers de Justice Associés à la résidence de CREIL (Oise) y demeurant 1 Ter, rue de la Résistance, soussigné,

Me suis rendu ce jour à l'adresse du bien saisi et là étant, j'ai procédé aux descriptions suivantes :

En présence de AVOVENTES qui a

expressément accepté de me laisser instrumenter et que je fasse procéder aux diagnostics immobiliers.

Conformément aux articles L142-1, L322-2 et R322-1 du Code des Procédures Civiles d'Exécution j'étais accompagné d'un serrurier et de deux témoins majeurs qui ne sont ni à mon service ni au service du créancier et d'un diagnostiqueur immobilier dont les noms et signatures figurent en fin d'acte.

DESCRIPTIONS

Abords extérieurs

CLICHES PHOTOGRAPHIQUES N°1 A 8

Il s'agit d'une maison indépendante ancienne, édifiée en brique, à l'arrière de laquelle est appuyée une dépendance également édifiée en brique.

La maison principale est couverte d'une toiture à deux pans en ardoises, ancienne, en état d'usage.

À noter la présence de cheminées anciennes en brique, partiellement épaufrées et délitées en partie supérieure.

Le pignon gauche édifié sur la voie publique, également en brique, est couvert d'un crépi ancien, usagé et délité.

Les gouttières et descentes d'eau en zinc anciennes sont en état médiocre, particulièrement en façade avant où les descentes sont déconnectées des gouttières.

Les appuis de fenêtres en pierre présentent d'importantes épaufrures.

À l'arrière de la maison, je relève la présence d'un jardinet partiellement délimité par une haie de tuyas. L'ensemble est à l'état de savart.

Adossée à la façade arrière, je relève la présence d'une extension en brique, l'ensemble ancien. Cette extension est couverte d'une toiture en bac acier en état d'usage apparent. Les gouttières et descentes d'eau sont en mauvais état (gouttières déconnectées de la descente d'eau dont de nombreux éléments sont manquants).

À l'arrière de cette extension, le terrain de la propriété se poursuit à l'état de savart. Il est délimité sur la propriété voisine située au fond par une haie d'arbres non entretenue.

L'accès au jardinet est assuré de la voie publique par une porte en planches de bois en état d'usage.

À l'arrière de cette porte, présence de marches et d'une terrasse en béton à l'état brut.

Au milieu de cet espace, nettement visible, je relève la présence d'une canalisation en PVC, laquelle se poursuit jusqu'au jardinet.

Le long de la façade avant de la maison, je relève la présence d'une cour gravillonnée irrégulière en état médiocre et encombrée de nombreux gravats, bûches et effets divers.

Cet espace est fermé sur la voie publique par un muret en parpaings de béton et briques, surmontés d'une grille métallique, l'ensemble à l'état brut.

Cette clôture s'ouvre par un portail métallique à deux vantaux fortement corrodé et dépourvu de dispositif de fermeture. Il est supporté par deux piliers en pierres reconstituées et béton en état d'usage.

La cour avant est fermée sur la propriété voisine par une clôture en grillage de Pierrefonds habillée de claustras en bois hétéroclites et d'un muret en parpaings de béton à l'état brut.

Dépendance

Rez-de-chaussée

CLICHES PHOTOGRAPHIQUES N°9 ET 10

Premier espace :

La cour de cette maison permet d'accéder directement à la dépendance précitée, laquelle comporte au rez-de-chaussée une première pièce entièrement ouverte sur l'espace extérieur dont la structure intérieure en brique, béton, plâtre et poutrelles métalliques est intégralement à l'état brut.

Cet espace est dépourvu d'équipement électrique.

Je constate que la structure du plafond est partiellement affaissée et présente de nombreuses épaufrures et fissures.

L'ouverture donnant sur la cour est dépourvue d'huisserie. Son encadrement en béton et poutrelles IPN est à l'état brut.

CLICHES PHOTOGRAPHIQUES N°11 ET 12

Second espace :

À droite de cette première pièce, également au rez-de-chaussée, la dépendance dispose d'un second espace dont les sol, murs et plafond en briques, plâtre, béton et poutrelles métalliques sont à l'état brut. Je constate que l'habillage de plâtre du plafond, ainsi qu'une partie de cette structure sont affaissés, épaufrés et fissurés.

Cette pièce est accessible par l'arrière et par l'avant au moyen de portes anciennes en planches de bois défraîchies et partiellement vermoulues et dont les dispositifs de fermeture sont hors d'usage. Côté cour, la première porte est précédée de marches en pierre anciennes et épaufrées.

Cette pièce est par ailleurs éclairée par une fenêtre obturée par une tôle métallique ondulée, laquelle est fortement corrodée.

Cette pièce est dépourvue d'installation électrique.

Elle bénéficie d'une cheminée ancienne, rustique, en brique, dont le linteau est constitué d'une

poutre IPN, l'ensemble ancien, défraîchi et dégradé (épaufrement, chocs et délitements).

Pièce sous combles à l'étage

CLICHES PHOTOGRAPHIQUES N°13 A 15

Au moyen d'un escalier de meunier en bois en très mauvais état (structure vermoulue, marches dégradées ou partiellement arrachées), la dépendance dispose à l'étage d'une pièce sous combles. Les sol et murs de cet espace, en béton, plâtre, poutrelles métalliques et briques sont à l'état brut. Au fond à droite de cet espace, le plancher est percé.

À proximité de ce percement, je relève la présence du conduit en béton de la cheminée précitée, lequel est cassé en partie supérieure.

En soupente, présence de la structure de toiture en bac acier en état d'usage apparent. Celle-ci est soutenue par une charpente en bois ancienne, en état d'usage.

Cet espace est dépourvu d'équipement électrique.

Cette pièce est éclairée par une ouverture dont l'encadrement en bois et béton est à l'état brut. Le volet de protection de cette ouverture, arraché, est actuellement déposé au sol.

CLICHE PHOTOGRAPHIQUE N°16

Adossé à la dépendance, je relève la présence d'un appentis en bac acier et tôle ondulée fixés sur une charpente en bois, l'ensemble ancien et grossièrement réalisé.

Description intérieure

Rez-de-chaussée

Le rez-de-chaussée comporte un séjour, une salle à manger avec espace cuisine ouvert, une extension, un dégagement, une salle d'eau et deux chambres.

CLICHES PHOTOGRAPHIQUES N°17 A 19

Pièce de séjour :

Au sol, stratifié imitation parquet en état d'usage. Absence de plinthe.

Sur les murs, pour partie, doublage de placoplâtre couvert d'une peinture pailletée, l'ensemble en état d'usage. Quelques finitions restent à achever, particulièrement autour des fenêtres.

Au plafond, doublage de placoplâtre couvert d'une simple couche d'apprêt grossièrement appliquée (traces de rouleau visibles). Une finition reste à achever. La structure est légèrement affaissée à proximité de la montée d'escalier.

Cette pièce est éclairée à l'avant par deux fenêtres à deux vantaux, en PVC blanc, double vitrage, avec mécanismes à oscillo-battant, en état d'usage. À l'avant de ces fenêtres, présence de plateaux en bois dont les finitions restent à achever. Les dispositifs de fermeture

et poignées sont en état d'usage.

Cette pièce est entièrement ouverte sur la salle à manger attenante. Elle est délimitée par deux poutres, dont l'une habillée d'un bardage de bois identique au reste de la pièce, l'ensemble en état d'usage.

Ces poutres supportent une poutrelle de soutènement partiellement habillée.

En partie basse, présence d'une rampe de séparation en bois flotté et poutre en état d'usage.

Les équipements électriques situés dans cet espace sont en état d'usage apparent.

Cette pièce est chauffée par un poêle à bois en état d'usage. Je constate que le conduit d'évacuation de cet équipement est apparent. Autour du passage du conduit dans le plafond, les finitions ne sont pas achevées. Le poêle est installé sur un massif en pavés de béton anciens, présentant des épaufrures et fissures.

Superficie de la pièce : 19.25 m².

CLICHES PHOTOGRAPHIQUES N°20 A 22

Salle à manger avec cuisine ouverte :

Au sol, stratifié imitation parquet en état d'usage à l'exception de quelques déformations et dégradations, particulièrement au niveau du coin cuisine (revêtement tuilé, déformé et usé).

Plinthes partielles en stratifié en état d'usage.

Sur les murs, pour partie, bardage de bois et, pour autre partie, doublage de placoplâtre couvert d'une peinture tricolore qui a été grossièrement appliquée. En façade avant, le doublage de placoplâtre, non fini, n'est pas peint. Je constate par ailleurs que le pan de mur situé autour de la porte d'accès et du tableau électrique central est à l'état brut (absence de doublage, gaines et goulottes apparentes, structure de soutien en bois apparente).

Au plafond, doublage de placoplâtre non finalisé et couvert d'une simple couche d'apprêt grossièrement appliquée.

Cet espace est éclairé par une fenêtre à deux vantaux et deux châssis fixes latéraux et deux fenêtres à deux vantaux, l'ensemble en PVC blanc, double vitrage, en bon état. Les dispositif de fermeture, poignée et mécanisme à oscillo-battant de la première fenêtre sont en bon état.

L'accès est assuré de la cour avant par une porte en PVC surmontée d'une imposte fixe à oculus, l'ensemble récent et en état d'usage. A l'extérieur, cette porte est précédée d'un escalier dont les marches en pierre sont anciennes, irrégulières et épaufrées. Cet escalier dispose en partie gauche d'une rambarde en bois vermoulue et rafistolée.

Les équipements électriques situés dans cet espace sont en état d'usage apparent.

Absence de dispositif de chauffage.

Cette pièce dispose d'un ensemble de meubles intégrés en stratifié usagés.

À noter la présence d'un comptoir séparatif à deux plateaux réalisé de façon artisanale dans le prolongement d'une première série de meubles, en état d'usage. L'ensemble de ce mobilier est

quelque peu encrassé et de nombreuses finitions restent à achever.

Ce mobilier est surmonté de deux plans de travail en stratifié imitation bois cérusé en état d'usage, mais encrassés.

À l'arrière du plan de travail principal, je relève la présence d'une crédence carrelée dont les joints ne sont pas achevés.

Intégrée à ce plan de travail, je relève la présence d'une plaque de cuisson au gaz quatre feux en inox en état d'usage, mais encrassée.

À noter également la présence d'un évier en résine blanche à simple vasque et paillasse latérale rainurée alimenté par un robinet à col de cygne eau chaude et eau froide en inox style vieux Paris encrassé et entartré.

En partie supérieure, l'espace cuisine dispose d'une ouverture donnant directement sur le dégagement et dont le cadre est constitué d'une structure en bois, ancienne, en état d'usage.

Superficie de la pièce : 38.35 m².

CLICHES PHOTOGRAPHIQUES N°23 ET 24

Dégagement :

Au sol, tomettes anciennes, partiellement couvertes d'un revêtement stratifié imitation parquet grossièrement posé. La structure en tomettes présente plusieurs dégradations et raccords au plâtre anciens. Absence de plinthe.

Sur les murs, pour partie, travertin sans joint et, pour autre partie, frissette de sapin à l'état brut, et déformée.

Au plafond, doublage de placoplâtre dont les finitions ne sont pas achevées, couvert d'une simple couche d'apprêt grossièrement appliquée.

Cet espace est entièrement ouvert sur la salle à manger.

Cette pièce permet d'accéder à l'extension arrière au moyen d'une porte ancienne en bois à caissons moulurée surmontée d'une imposte fixe avec oculus central, l'ensemble en état médiocre (peinture usagée, dispositif de fermeture rafistolé, l'oculus brisé est partiellement recollé au scotch, peinture écaillée et défraîchie). En partie supérieure, je constate que le cadre de cette porte a été grossièrement raboté afin de permettre le passage d'une canalisation en PVC.

Superficie de la pièce : 3.60 m².

CLICHES PHOTOGRAPHIQUES N°25 ET 26

Extension :

Au sol, dalle béton à l'état brut, encrassée et épauffrée.

Sur les murs, structure brique ancienne à l'état brut.

Au plafond, charpente ancienne à l'état brut, en mauvais état (structure fortement vermoulue,

arrachements et manques).

Les anciennes ouvertures situées au fond cet espace sont fermées par une structure en bac acier à l'état brut.

Cette pièce est éclairée par des tôles ondulées en PVC translucide encrassées.

L'accès à cet espace est assuré directement de l'extérieur par la courette arrière au moyen d'une porte en bois exotique ancienne et en état médiocre (vitre centrale cassée et rafistolée à l'aide d'une plaque de contreplaqué fixée directement, dispositif de fermeture hors d'usage).

Superficie de la pièce : 20.10 m².

CLICHES PHOTOGRAPHIQUES N°27 A 29

Salle d'eau :

Au sol, carrelage à joints ciment ancien, en état médiocre épaufrures, fissures, délitements des joints).

Les plinthes sont en carrelage, assorties au revêtement de sol, en état d'usage, mais encrassées.

Sur les murs, en partie basse, faïence à joints ciment blanc ancienne et défraîchie (revêtement encrassé, présence de plusieurs percements) et, en partie supérieure, toile de verre peinte également défraîchie et présentant plusieurs percements.

Au plafond, toile de verre couverte d'une peinture blanche jaunie et défraîchie sur toute sa surface.

L'accès à cette pièce est assuré du dégagement par une porte à galandage en planches de bois réalisée de façon artisanale en bon état d'ensemble à l'exception de quelques finitions à réaliser.

Les équipements électriques situés dans cet espace sont en état d'usage apparent.

Je relève la présence d'un chauffe-eau électrique ancien, en état d'usage à l'exception de quelques marques de corrosion. Le groupe de sécurité de cet équipement est fortement entartré.

Cette pièce est chauffée par un convecteur électrique en état d'usage, partiellement arraché de son support.

Cette pièce bénéficie d'une cuvette de toilette en faïence blanche à réservoir dorsal, double abattant en plastique et simple débit, en état d'usage. Le double abattant est néanmoins inadapté. Le couvercle d'origine a fait l'objet d'un remplacement à l'aide d'une planche de bois réalisé de façon artisanale.

Cette pièce est par ailleurs équipée d'une cabine de douche dont les parois intérieures sont couvertes d'une faïence à joints ciment ancienne, défraîchie (joints encrassés et noircis). Elle est accessible par une porte basculante en verre translucide, en état d'usage, mais fortement entartrée et encrassée, surtout en partie basse où la structure est quelque peu gonflée. Le bac de la cabine, en faïence blanche, est fortement encrassé et entartré. Il est installé sur un massif carrelé, lequel est dégradé et délité, particulièrement en partie gauche. La cabine est

alimentée par un robinet eau chaude et eau froide en inox entartré et piqué en surface.

En partie supérieure de la cabine, présence d'une fenêtre haute en bois exotique et double vitrage dépoli, couverte d'une peinture blanche défraîchie. Les dispositif de fermeture et poignée sont en bon état.

Enfin, dans cet espace, je relève présence d'un lavabo sur colonne en faïence blanche encrassé et entartré. La vasque de cet équipement est fissurée. Il est alimenté par un robinet mitigeur eau chaude et eau froide en inox encrassé et entartré.

Superficie de la pièce : 3.40 m².

CLICHES PHOTOGRAPHIQUES N°30 ET 31

Chambre numéro 1 :

Au sol, tomettes anciennes, partiellement couvertes d'un revêtement stratifié imitation parquet, l'ensemble en mauvais état. Absence de plinthe.

Sur les murs, doublage de placoplâtre à l'état brut.

Au plafond, structure plâtre ancienne à l'état brut.

Cette pièce est accessible directement du séjour par une demi-porte de façon artisanale dont les finitions restent à achever. Celle-ci se ferme par une simple targette située côté chambre.

Les équipements électriques situés dans cette pièce sont en état d'usage apparent.

Absence de fenêtre.

Absence de dispositif de chauffage.

Installé dans une alcôve située au fond de cette pièce, je relève la présence d'un réseau de tuyaux d'alimentation à l'état brut.

Superficie de la pièce : 6.58 m².

CLICHES PHOTOGRAPHIQUES N°32 ET 33

Chambre numéro 2 :

Au sol, tomettes anciennes à état brut, présentant quelques marques d'usure. Absence de plinthe.

Sur les murs et au plafond, doublage de placoplâtre hydrofuge à l'état brut. Je constate que plusieurs éléments de ce revêtement sont manquants.

L'accès à cette pièce est assuré de la chambre numéro 1 par une ouverture dépourvue d'hubrisserie dont le cadre est constitué d'un doublage de placoplâtre à l'état brut.

Absence de dispositif de chauffage.

Le câblage électrique ainsi que certaines arrivées d'eau, sont tirés à l'arrière des doublages. Je ne relève en revanche la présence d'aucun terminal, ni robinetterie dans cet espace.

En partie haute, installée en cueillie de plafond, présence d'une ouverture de VMC dépourvue de bouche.

Cette pièce est éclairée par une fenêtre à deux vantaux, en PVC blanc, double vitrage, récente et en bon état. La poignée est manquante. L'entourage de fenêtre n'est fini.

Superficie de la pièce : 7.78 m².

Premier étage

CLICHES PHOTOGRAPHIQUES N°34 ET 35

Cage d'escalier :

L'accès au premier étage est assuré par un escalier de meunier dépourvu de contremarche, en bois, ancien, à l'état brut. La rampe est manquante (présence d'un simple support en doublage de placoplâtre à l'état brut).

Le mur de cette montée d'escalier est couvert d'un travertin jointoyé en état d'usage à l'exception de quelques percements avec vis laissés en l'état.

Au plafond, la structure en doublage de placoplâtre, non finie, est simplement couverte d'une couche d'apprêt grossièrement appliquée.

Le **premier étage** comporte un dégagement, quatre chambres et un dressing.

CLICHES PHOTOGRAPHIQUES N°36 A 38

Dégagement :

Au sol, dalle béton à l'état brut, présentant plusieurs fissures. Absence de plinthe.

Sur les murs et au plafond, doublage de placoplâtre à l'état brut. Je constate qu'une partie du plafond est dépourvue de doublage (structure de support isolant apparent).

Cet espace est protégé sur la montée d'escalier par une rambarde en bois réalisée de façon artisanale, à l'état brut.

À l'arrière des doublages, des câbles électriques sont tirés, mais dépourvus de terminal.

Absence de dispositif de chauffage.

En haut des escaliers, à gauche, présence d'un placard intégré à l'état brut et dépourvu de porte. Dans cet espace, un câblage électrique est également tiré à l'arrière des doublages et dépourvu de terminal.

Superficie de la pièce : 9.40 m².

CLICHES PHOTOGRAPHIQUES N°39 A 41

Chambre numéro 3 :

Au sol, stratifié imitation parquet en état d'usage.

Les plinthes sont en sapin, vernies, grossièrement réalisées (vis visibles et défauts d'alignement).

Sur les murs, au plafond et en soupente, doublage de placoplâtre couvert d'une toile de verre peinte quelque peu jaunie, présentant plusieurs percements avec chevilles laissés en l'état. Je constate en outre des surfaces jaunies en cueillie.

À noter la présence d'une poutraison apparente ancienne, en bon état.

Cette pièce est accessible par une porte à caissons thermomoulée à l'état brut et dépourvue de poignée. Le cadre en bois de celle-ci est également à l'état brut.

Cette pièce est éclairée par une fenêtre de toit peinte en blanc, de marque VELUX, récente et en bon état.

Les équipements électriques situés dans cet espace sont en état d'usage apparent. Je constate que de nombreux terminaux sont néanmoins manquants ou sortis de leurs compartiments.

Absence de dispositif de chauffage.

Superficie de la pièce : 6.90 m².

CLICHES PHOTOGRAPHIQUES N°42 A 44

Chambre numéro 4 :

Au sol, stratifié imitation parquet en état d'usage.

Les plinthes sont en sapin grossièrement réalisées (défaut de coupe et d'alignement, vis nettement visibles).

Sur les murs, au plafond et en soupente, doublage de placoplâtre couvert d'une toile de verre peinte en blanc, en état médiocre (présence de quelques taches et de nombreuses vis à bois).

L'accès à cet espace est assuré par une porte à caissons thermomoulée à l'état brut. Elle est dépourvue de poignée. Le cadre de cette porte, en bois, est également à l'état brut.

Absence de dispositif de chauffage.

Les équipements électriques situés dans cet espace sont en état d'usage apparent. Je constate néanmoins que de nombreux terminaux sont manquants ou déchaussés de leurs compartiments.

À noter la présence d'une poutraison apparente ancienne, en bon état.

Cette pièce est éclairée par une fenêtre de toit blanche de marque VELUX récente et en bon

état.

Superficie de la pièce : 7.23 m².

CLICHES PHOTOGRAPHIQUES N°45 A 47

Chambre numéro 5 :

Au sol, stratifié imitation parquet en état d'usage. Absence de plinthe.

Sur les murs, au plafond et en soupente, doublage de placoplâtre couvert d'une toile de verre grossièrement peinte.

L'accès à cette pièce est assuré par une porte à caissons thermomoulée à l'état brut et dépourvue de poignée. Le cadre de cette porte, en bois, est également à l'état brut.

Absence de dispositif de chauffage.

Les équipements électriques situés dans cet espace sont en état d'usage apparent. Plusieurs terminaux sont néanmoins manquants.

Cette pièce est éclairée par une fenêtre à simple vantail et châssis fixe inférieur, en double vitrage partiellement dépoli, l'ensemble en bon état. Les dispositif de fermeture, poignée et mécanisme à oscillo-battant sont en bon état.

Absence de dispositif de chauffage.

Superficie de la pièce : 9.10 m².

CLICHES PHOTOGRAPHIQUES N°48 ET 49

Dressing :

Au sol, stratifié imitation parquet en bon état. Absence de plinthe.

Sur les murs, au plafond et en soupente, doublage de placoplâtre couvert d'une peinture blanche grossièrement appliquée (traces de rouleau visibles, marques de stylo).

Sur une partie importante des murs, je relève la présence de rayonnages en stratifié installés sur équerres métalliques en bon état.

Cette pièce est accessible de la chambre numéro 5 par une porte à galandage réalisée de façon artisanale au moyen d'une porte ancienne en bois à caissons, l'ensemble en bon état. Au sol, la barre de seuil est manquante.

Des câblages électriques sont tirés derrière les doublages, mais sont dépourvus de terminal.

Cette pièce est éclairée par une fenêtre de toit récente, en bois peint en blanc, de marque VELUX, en bon état.

Superficie de la pièce : 5.65 m².

CLICHES PHOTOGRAPHIQUES N°50 A 52

Chambre numéro 6 :

Au sol, stratifié imitation parquet en bon état.

Les plinthes sont en sapin, grossièrement réalisées de façon artisanale.

Sur les murs, au plafond et en soupente, doublage de placoplâtre couvert d'une toile de verre peinte grossièrement. Au fond de cet espace, présence d'un habillage en bois couvert d'une peinture grise en état d'usage.

Dans cette pièce, je relève la présence d'une poutraison apparente ancienne, couverte d'une peinture grise en bon état.

L'accès à cette pièce est assuré par une porte à caissons thermomoulée à l'état brut, dépourvue de poignée, en état d'usage. Le cadre de porte, en bois, est à l'état brut.

Les équipements électriques situés dans cet espace sont en état d'usage apparent. Je constate néanmoins qu'il manque plusieurs terminaux et que certains sont déchaussés de leurs compartiments.

Cette pièce est éclairée par une fenêtre de toit en bois peint en blanc, de marque VELUX, en bon état.

Absence de dispositif de chauffage.

Superficie de la pièce : 7.60 m².

Sous-sol

CLICHE PHOTOGRAPHIQUE N°53

En sous-sol, la maison dispose d'une cave partielle accessible uniquement de l'extérieur par un escalier en pierre ancien, en mauvais état. Celui-ci est encadré par une rampe en brique ancienne, fortement délitée et déformée.

Cette cave est fermée par une porte en bois ancienne, entièrement déposée et en très mauvais état.

La cave proprement dit comprend deux pièces en enfilade.

CLICHES PHOTOGRAPHIQUES N°54 ET 55

Première pièce :

Le sol de la première pièce, en terre cuite, est encrassé et encombré de gravats.

Les murs et plafond, en brique et structure métallique sont à l'état brut.

Cet espace est éclairé par deux soupiraux anciens, en bois, en très mauvais état (structures vermoulues, dispositifs de fermeture hors d'usage, vitres cassées).

Les équipements électriques situés dans cet espace, anciens, sont hors d'usage.

CLICHES PHOTOGRAPHIQUES N°56 ET 57

Seconde pièce :

La seconde pièce comporte au sol un dallage en terre cuite, couvert de déchets et de terre.

Les murs et plafond sont en brique et structure métallique anciennes, à l'état brut.

À noter la présence d'un petit soupirail dépourvu d'hublot.

Cet espace est fermé sur la première pièce par une porte ancienne en planches de bois vermoulue, en mauvais état dont le dispositif de fermeture est hors d'usage.

Autour de cette porte, le mur séparatif, en brique, est fissuré et partiellement affaissé.

Les superficies des pièces sont données à titre indicatif et ne sauraient servir de base à un calcul de superficie conforme aux dispositions de la Loi 96-1107 du 18 décembre 1996 dite « Loi CARREZ ».

CONDITIONS D'OCCUPATION DU LOGEMENT

Identité des occupants : AVOVENTES

Nature des droits dont les occupants se prévalent : propriétaire

LISTE DES PERSONNES PRESENTES

Signatures des personnes dont le concours a été rendu nécessaire et ce conformément aux dispositions de l'article L142-1 du Code des Procédures Civiles d'Exécution :

NOM	PRENOM	QUALITE	SIGNATURE
-----	--------	---------	-----------

AVOVENTES

__57__ photographies sont annexées au présent Procès Verbal de description.

Et de tout ce que dessus, je dresse le présent Procès Verbal de description pour servir et valoir ce que de droit.

COUT :

Droit Fixe – Article A444-10	221.36	
Vacation – Article A444-18	300.00	
Déplacement – Article A444-48	9.20	
Sous total HT	530.56	
TVA à 20 %	106.11	
TOTAL TTC	636.67	€ TTC



Jean-Baptiste COULON



Photo 1



Photo 2



Photo 3



Photo 4



Photo 5



Photo 6



Photo 7



Photo 8

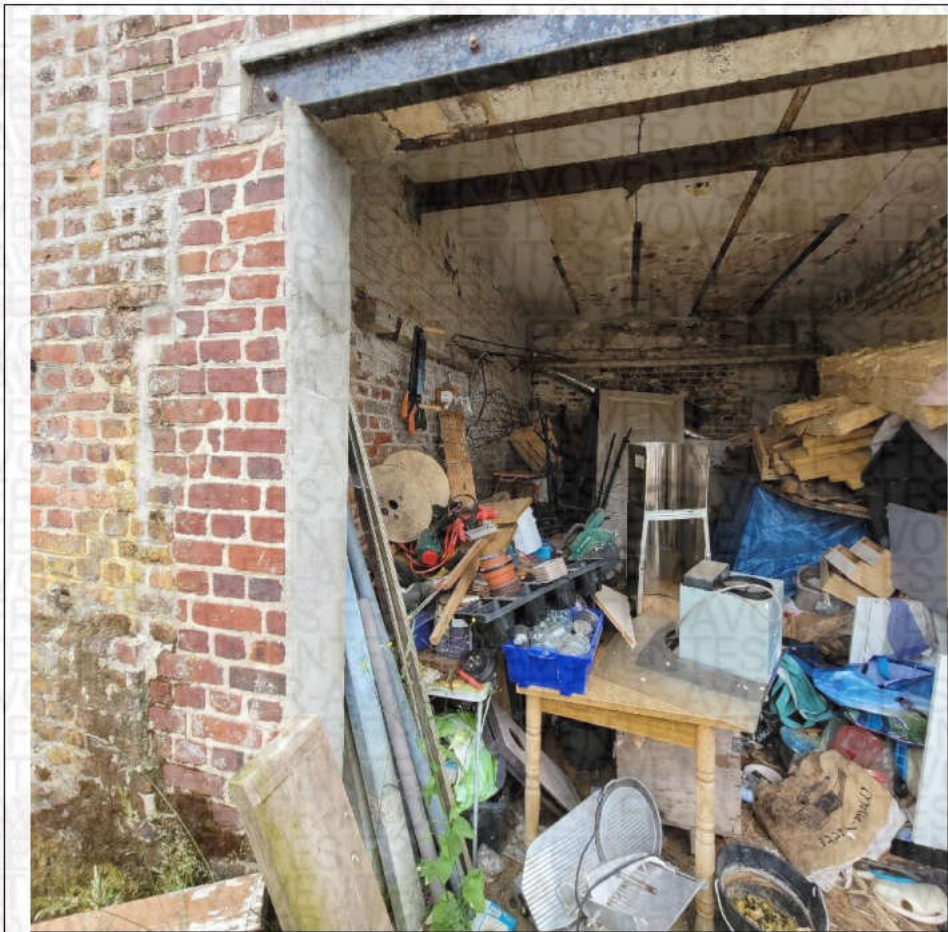


Photo 9

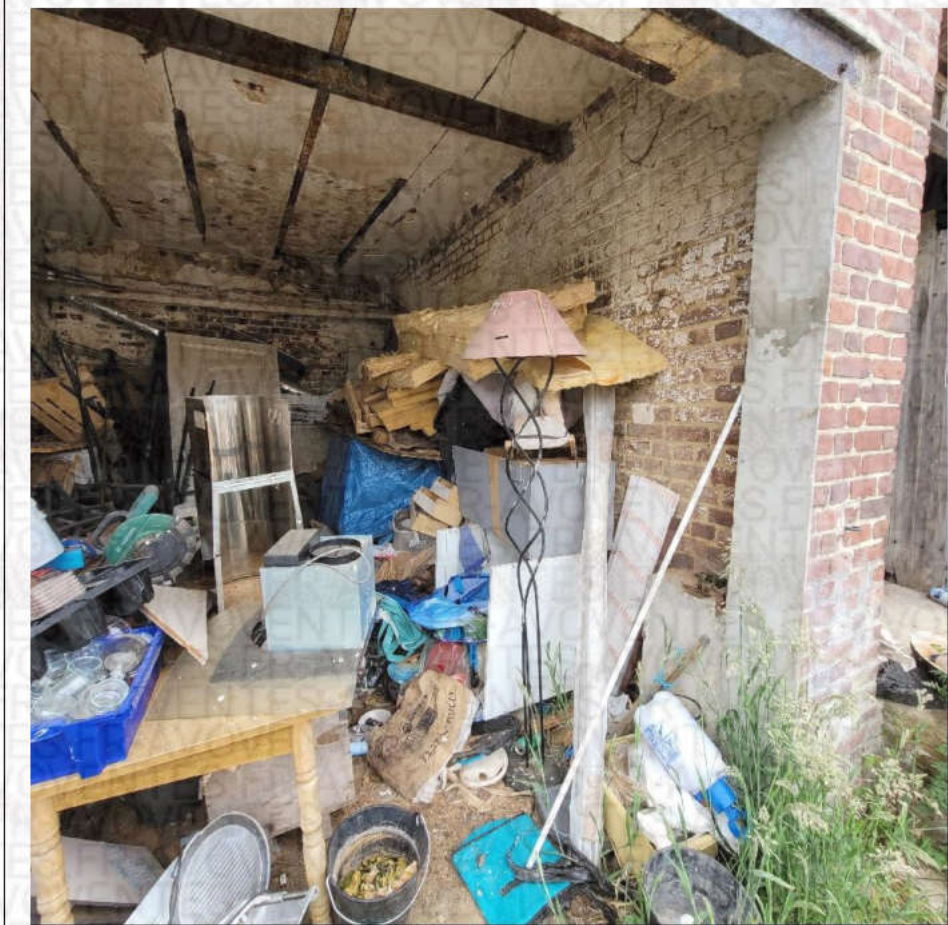


Photo 10

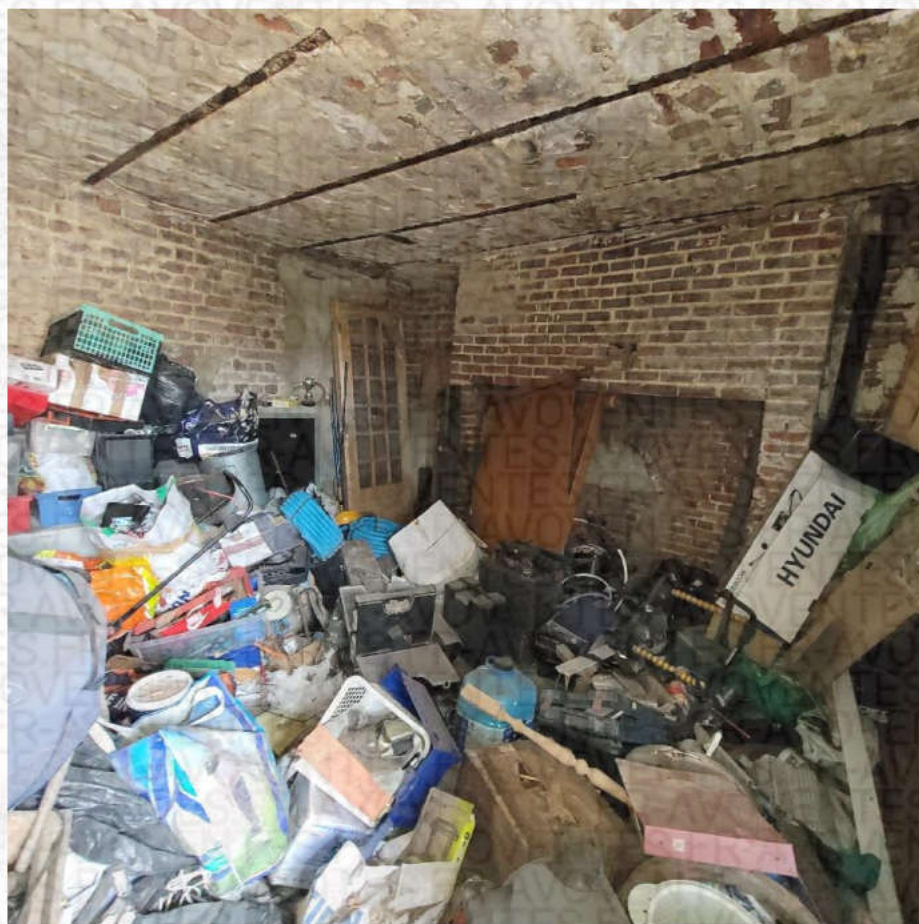


Photo 11



Photo 12



Photo 13

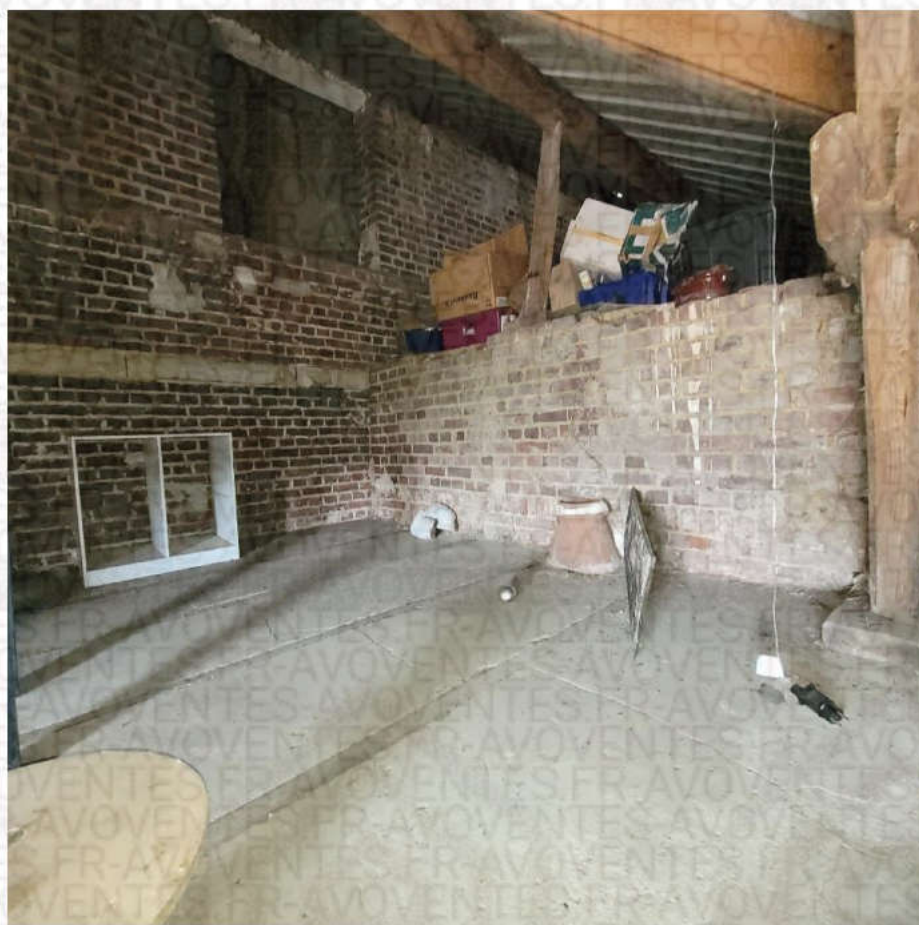


Photo 14



Photo 15



Photo 16



Photo 17

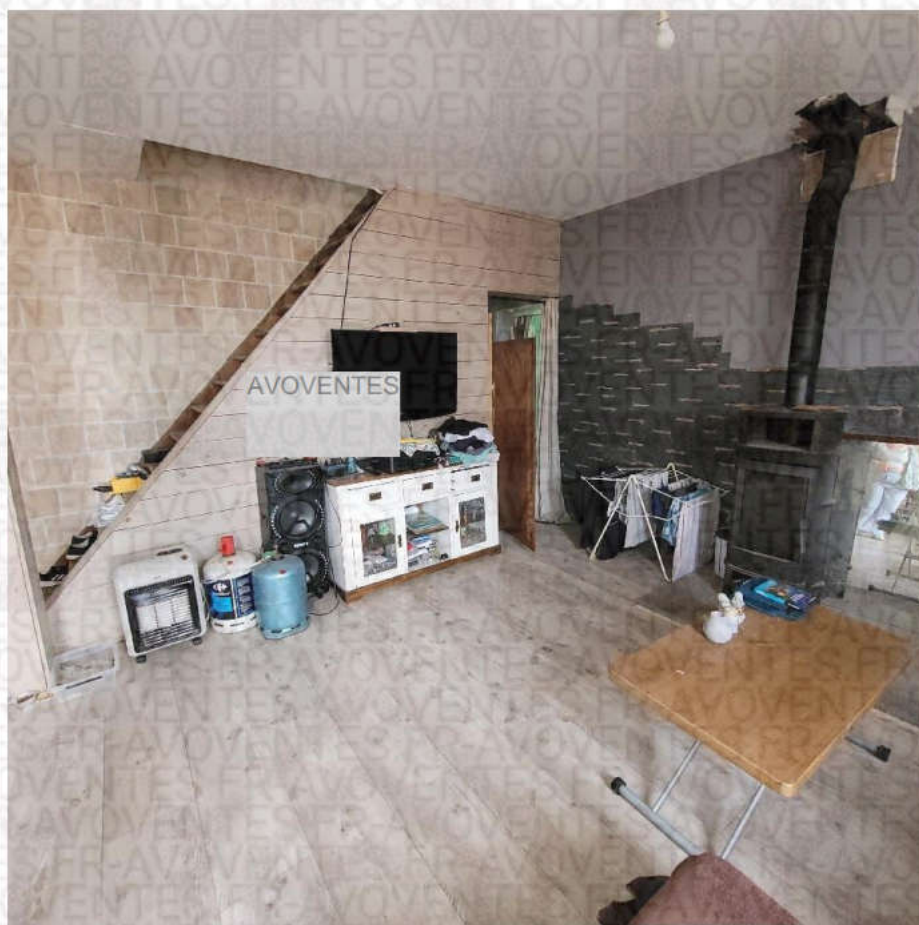


Photo 18



Photo 19

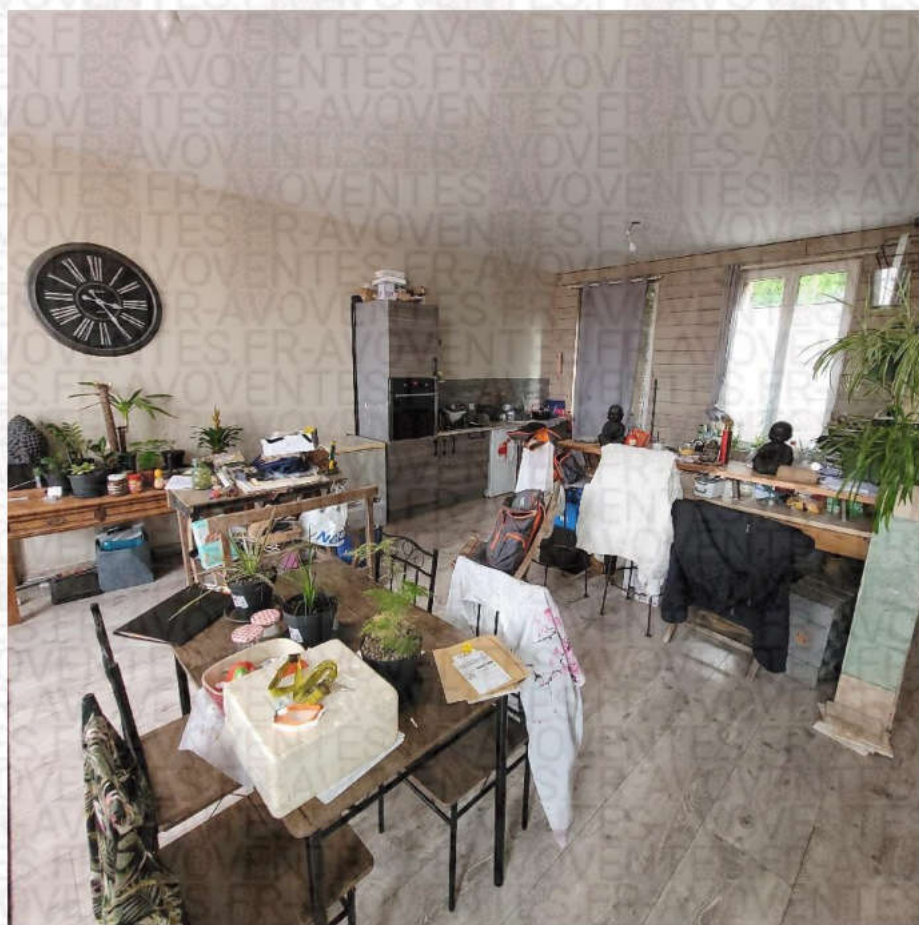


Photo 20



Photo 21

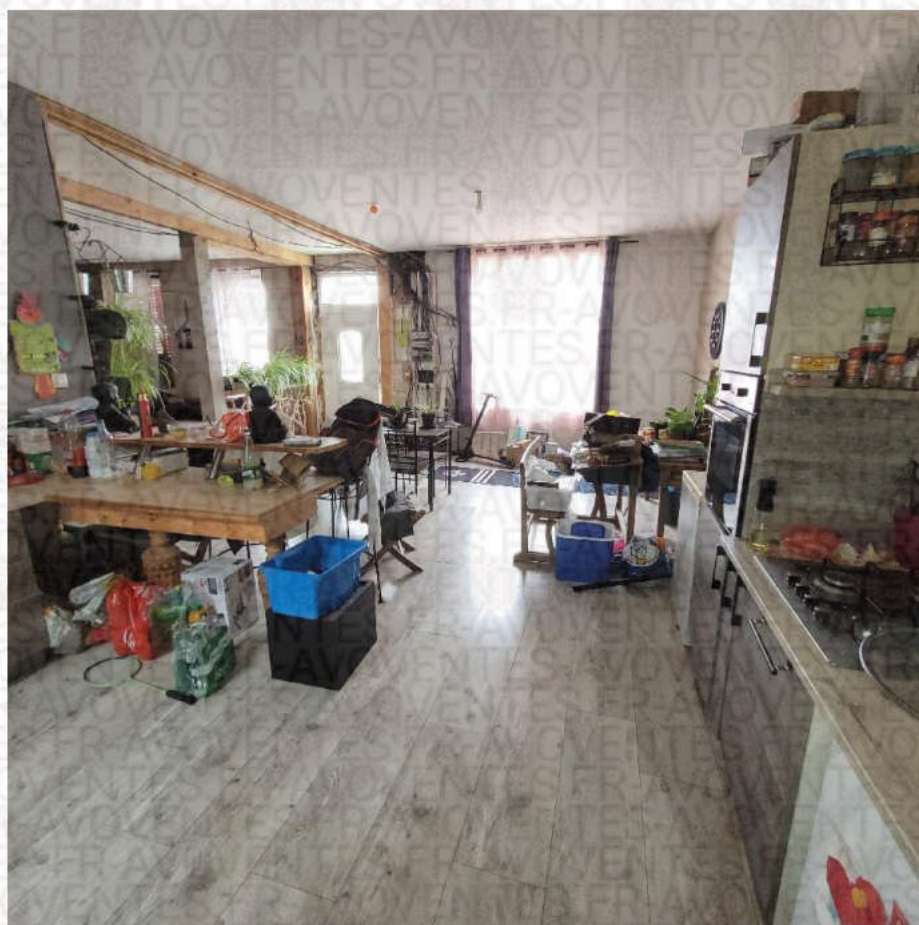


Photo 22

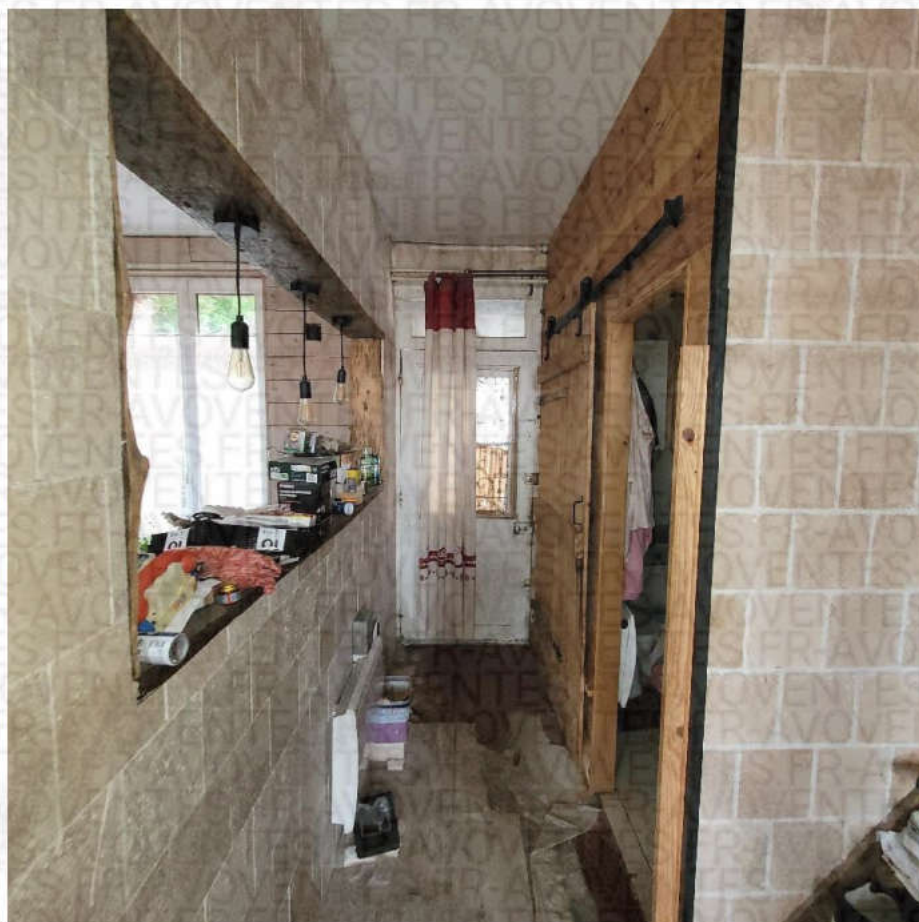


Photo 23

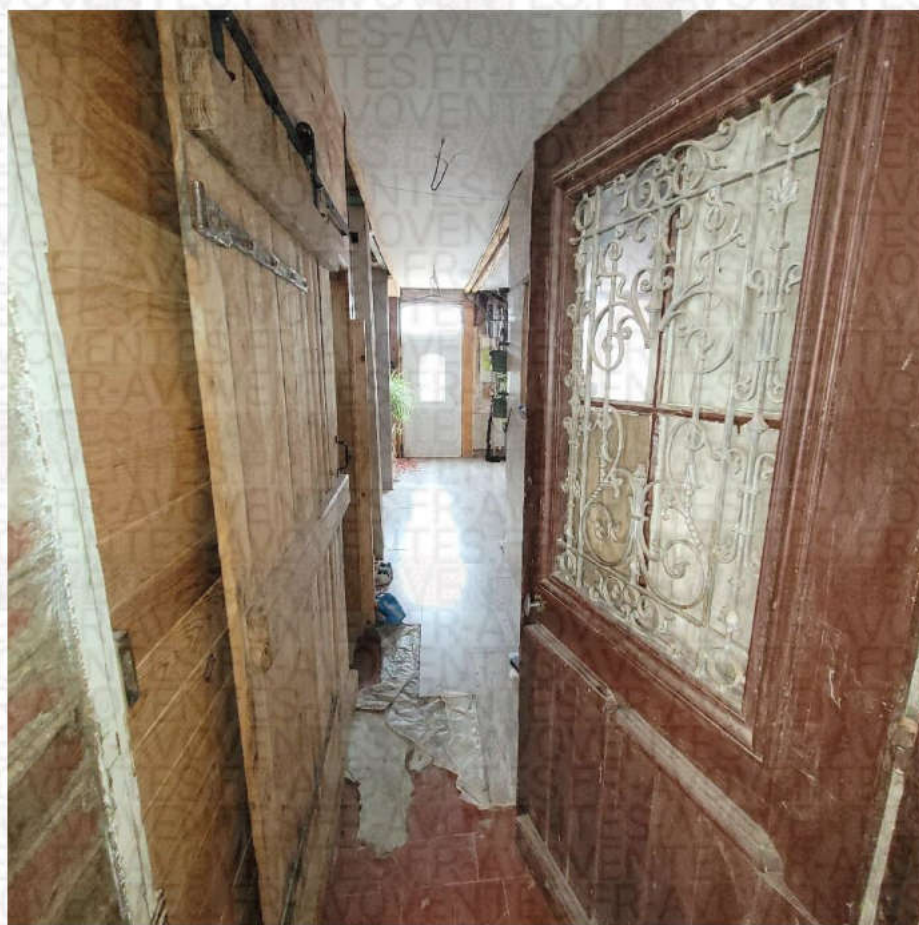


Photo 24



Photo 25

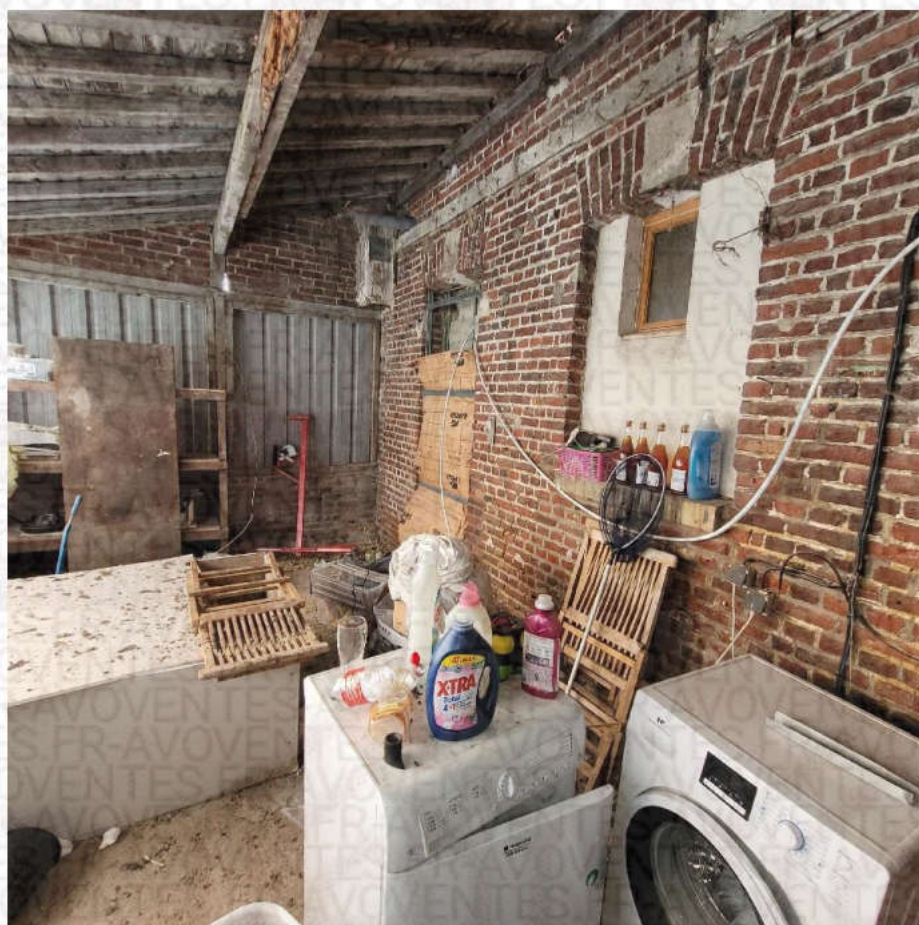


Photo 26

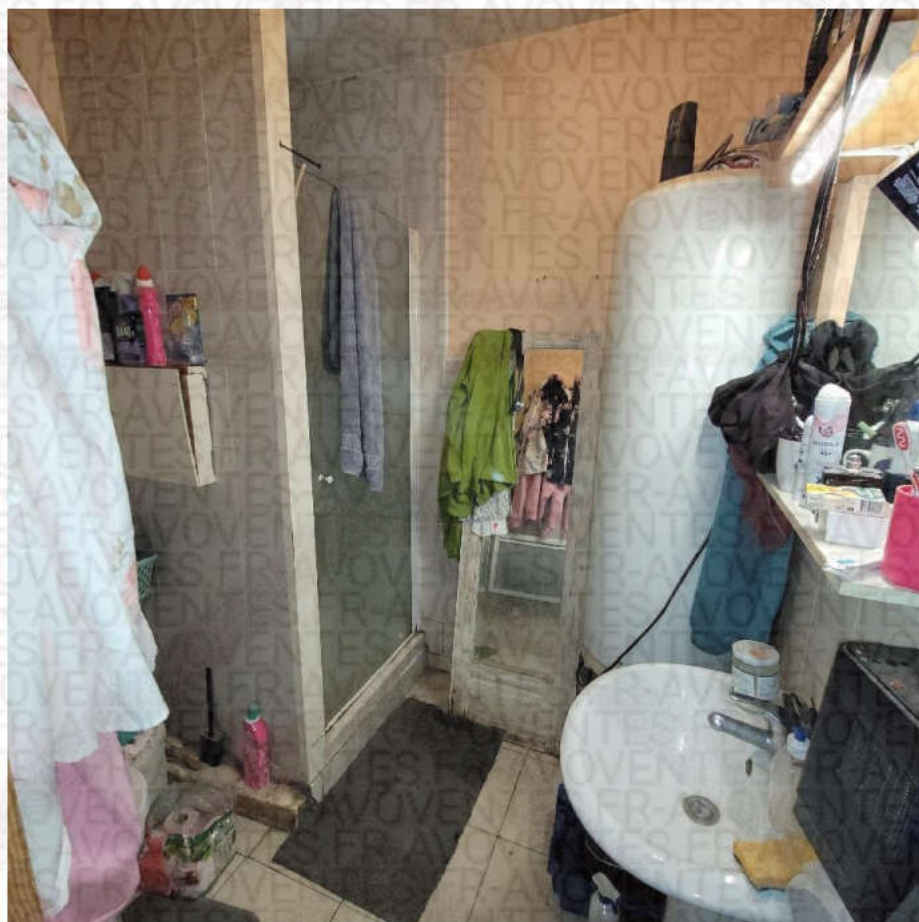


Photo 27

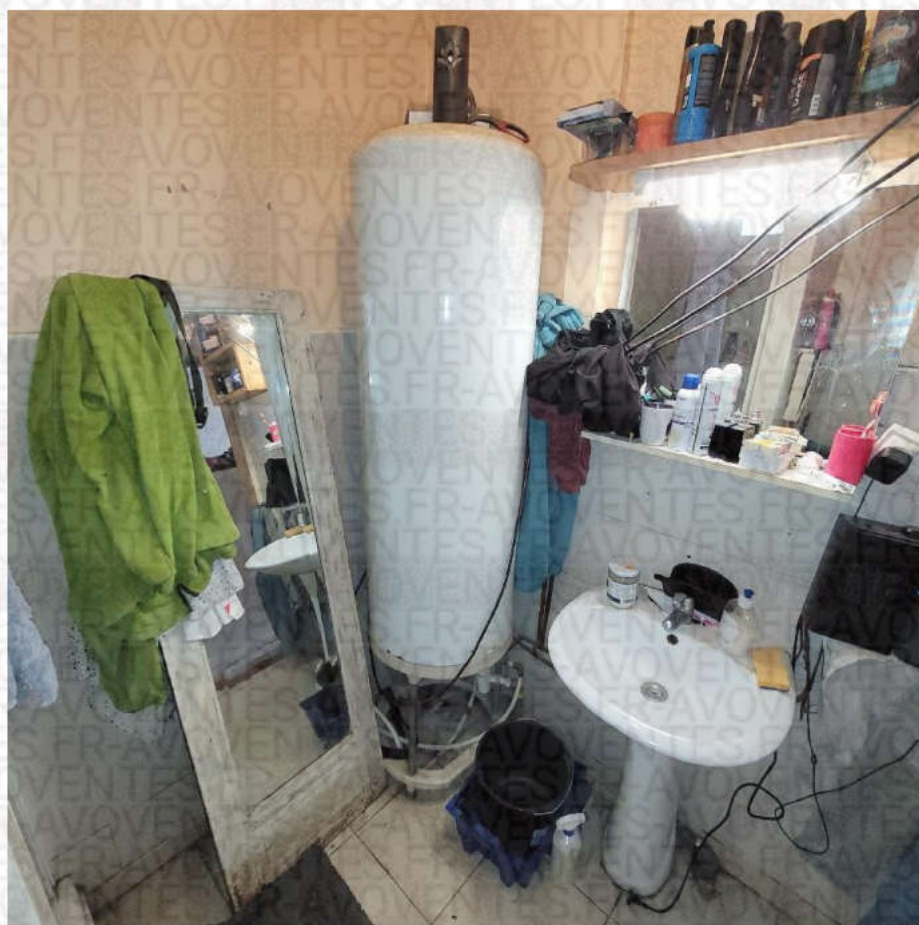


Photo 28





Photo 31

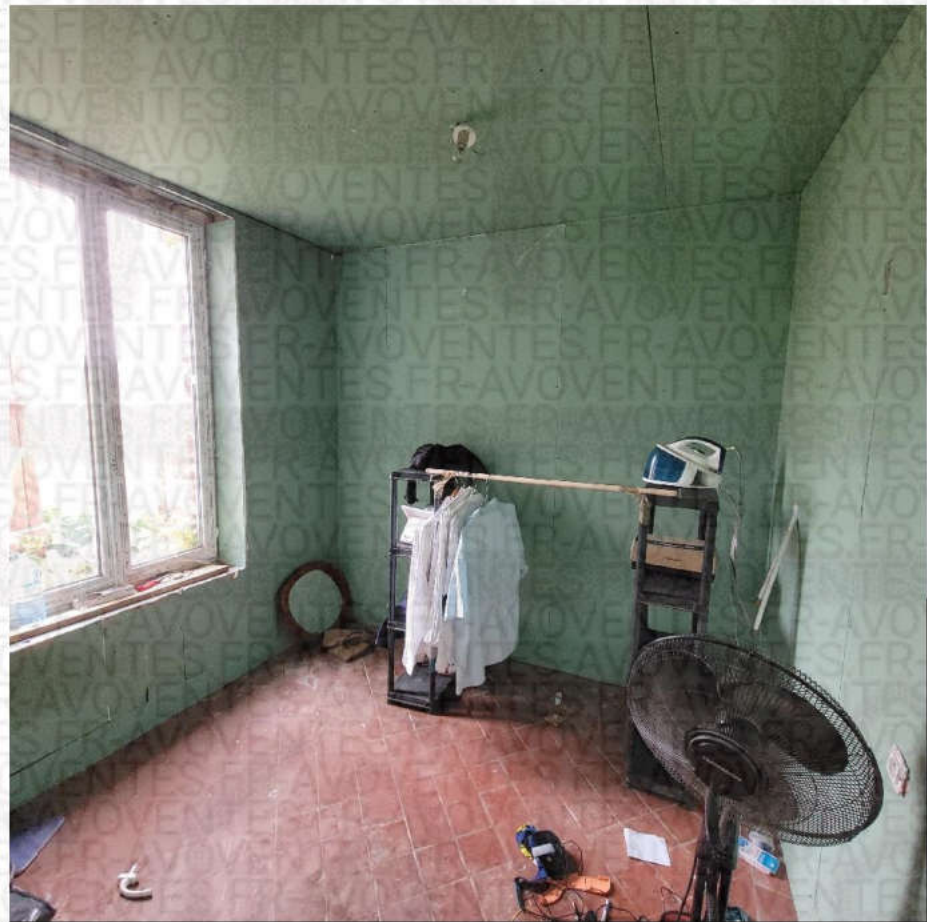


Photo 32

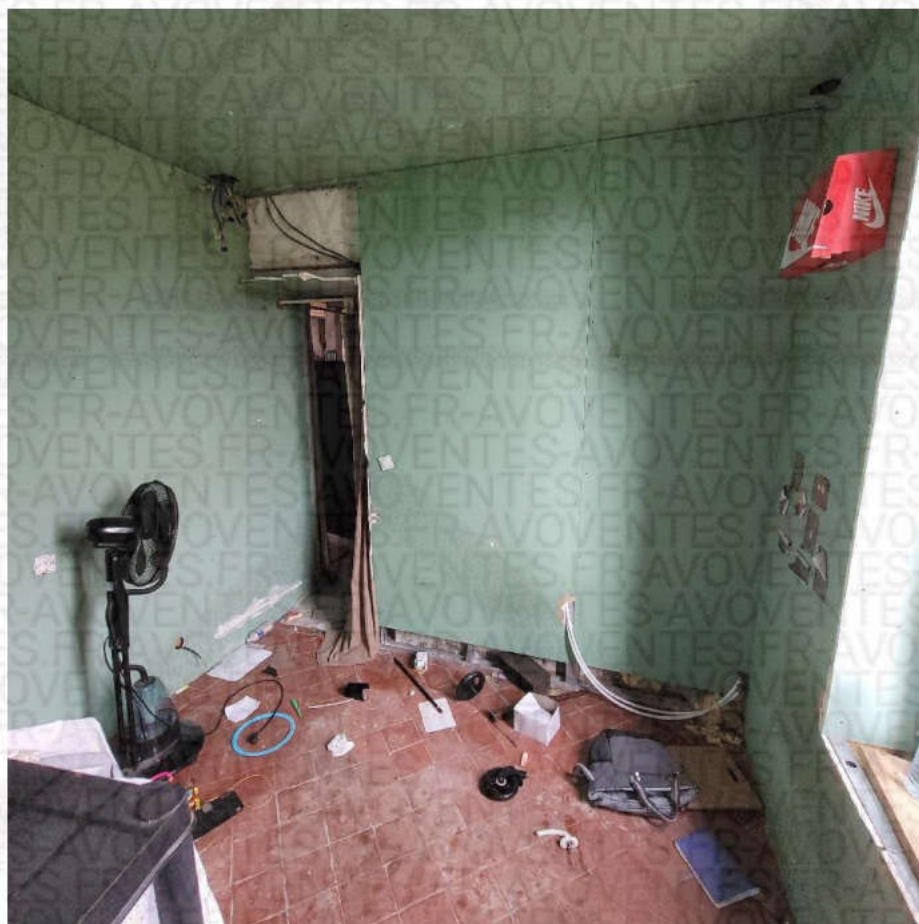


Photo 33

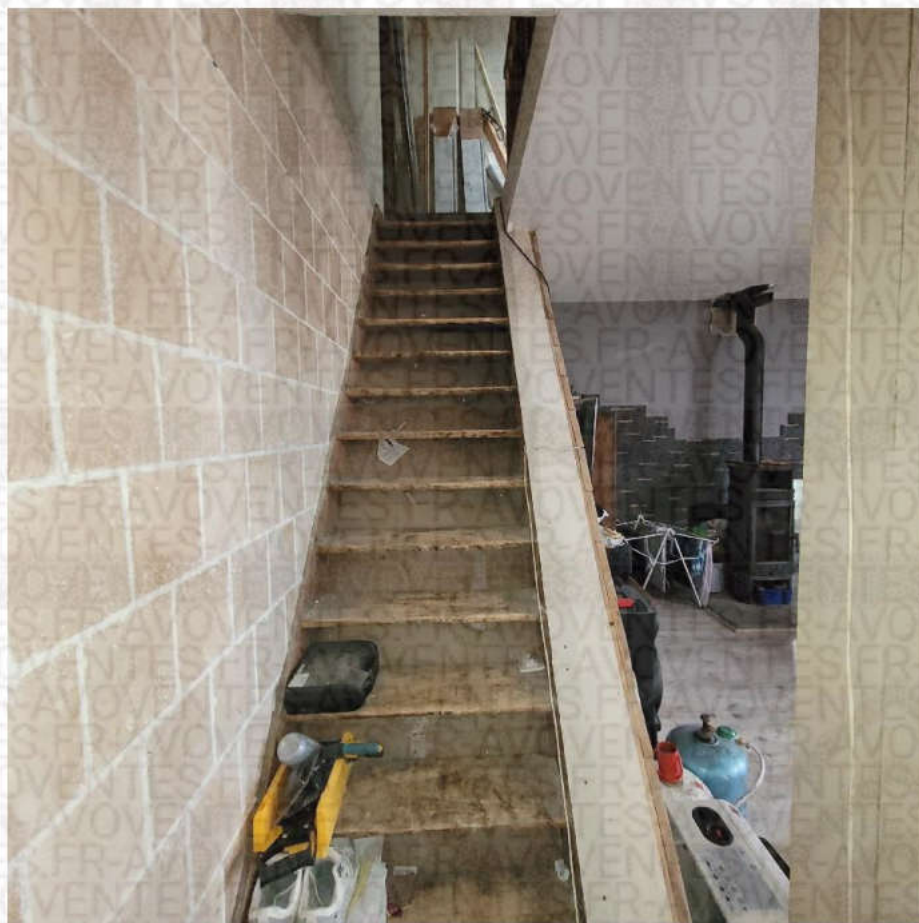


Photo 34

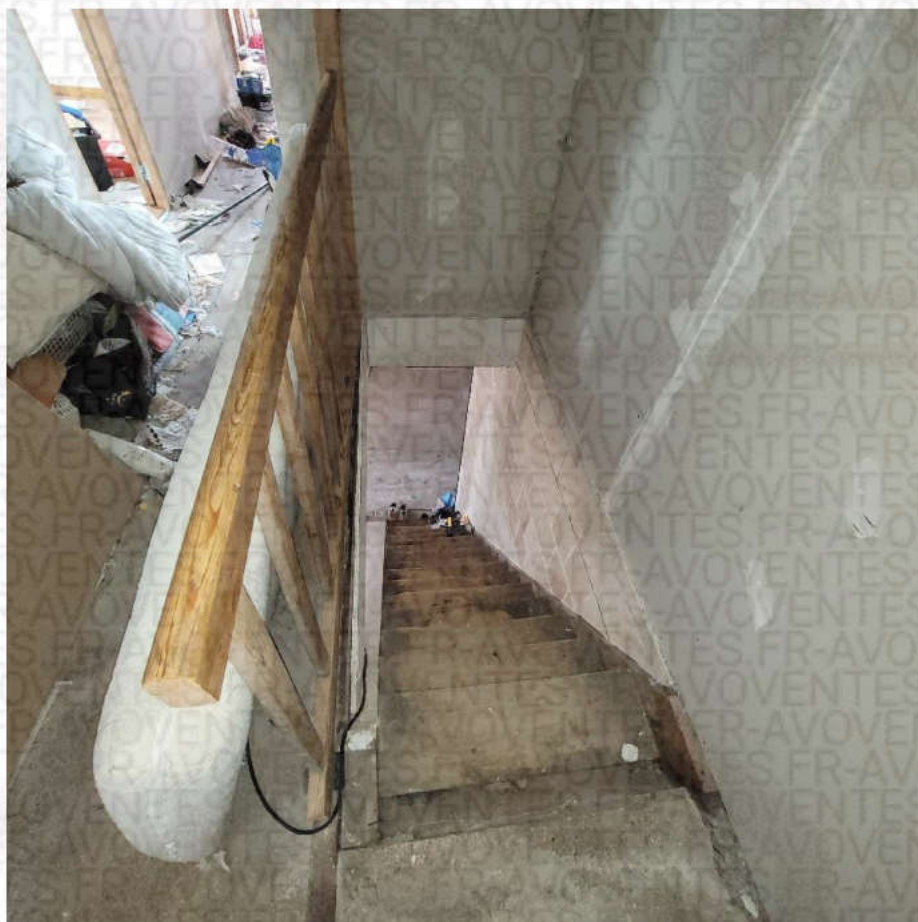


Photo 35



Photo 36



Photo 37

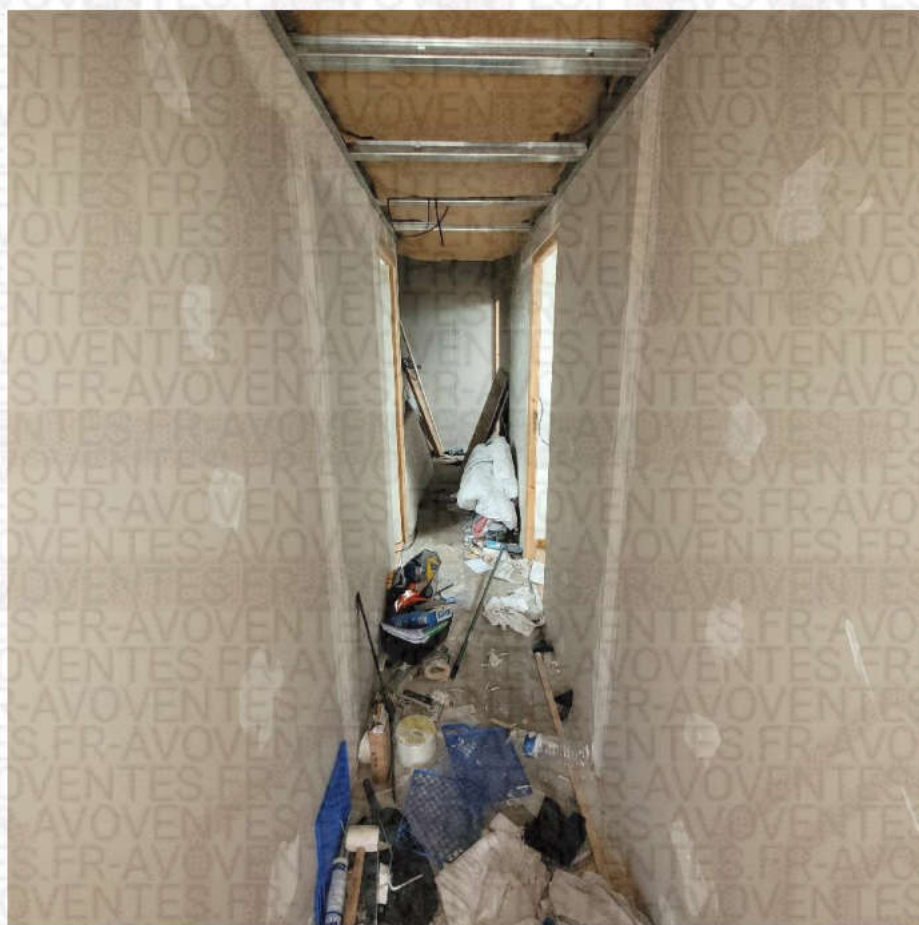


Photo 38

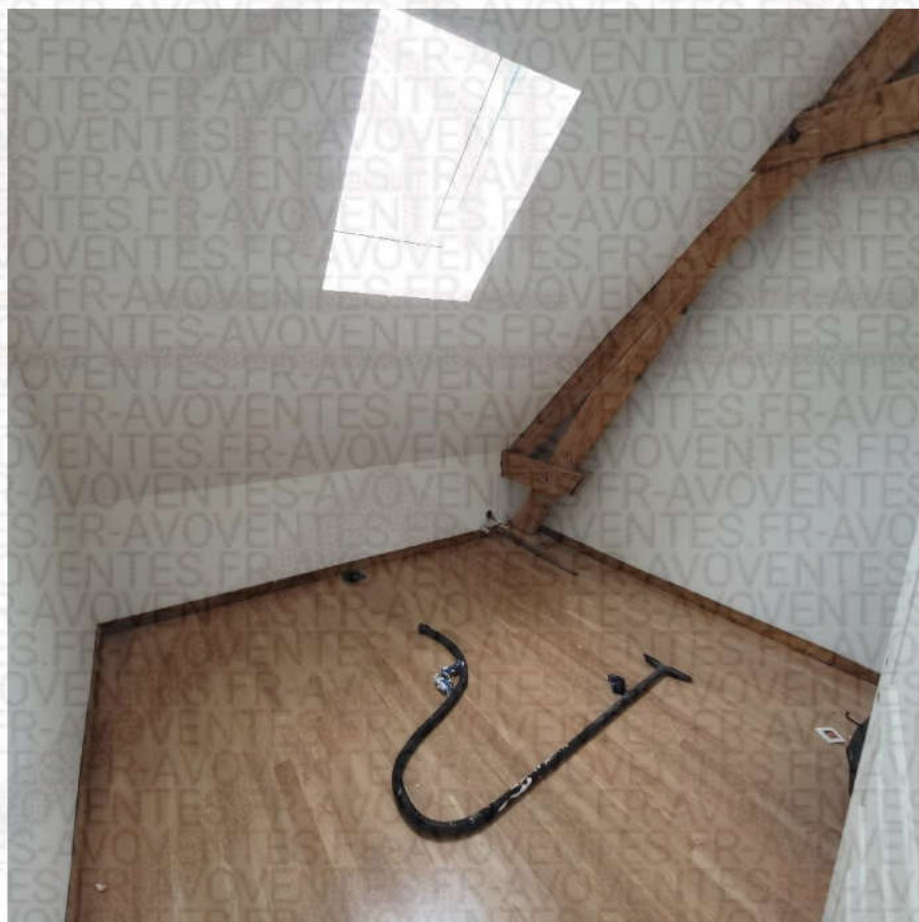


Photo 39

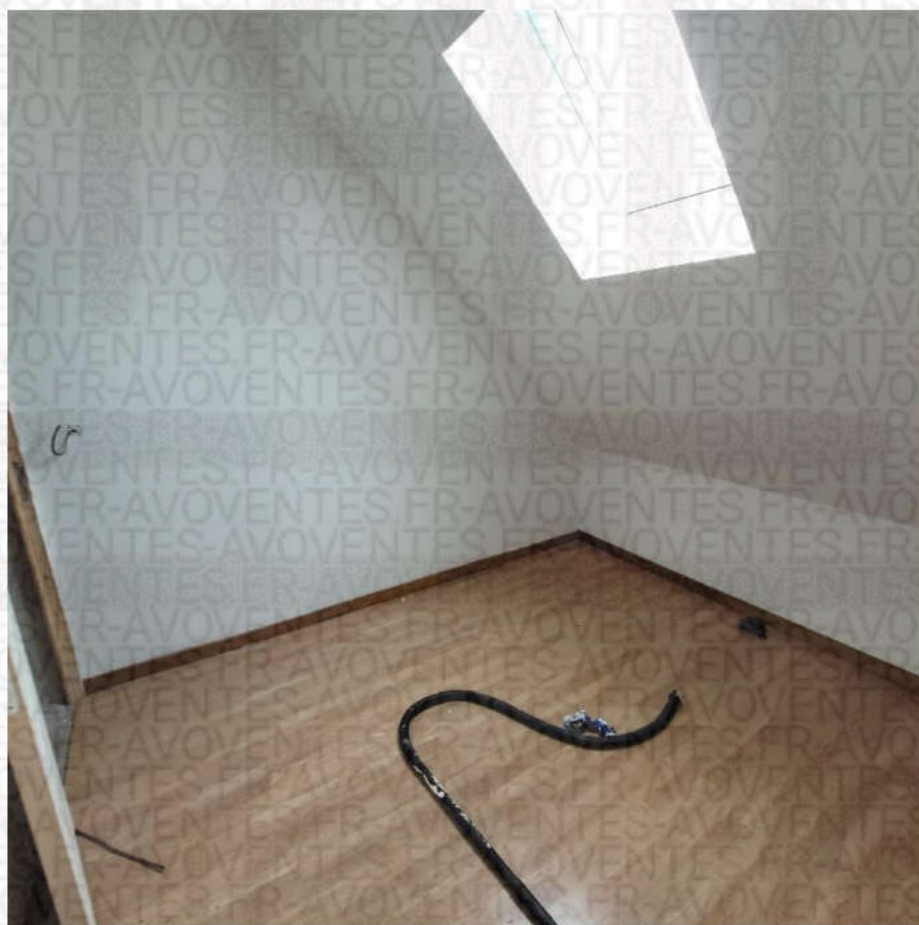


Photo 40



Photo 41

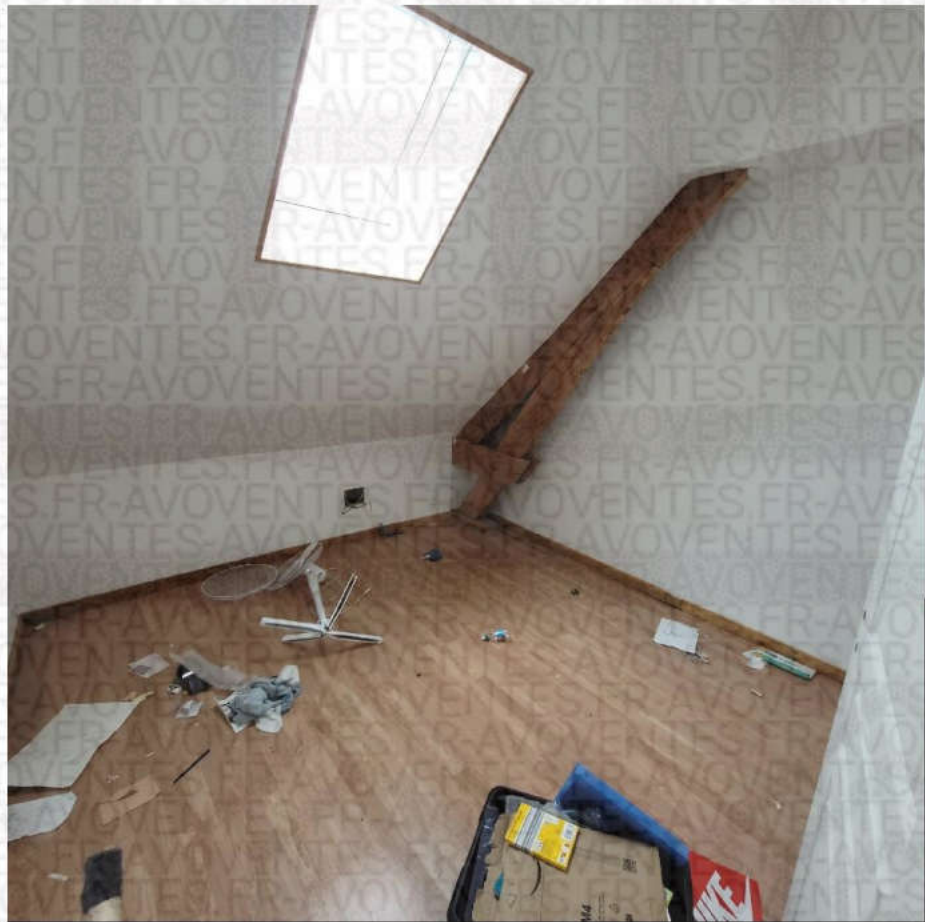


Photo 42

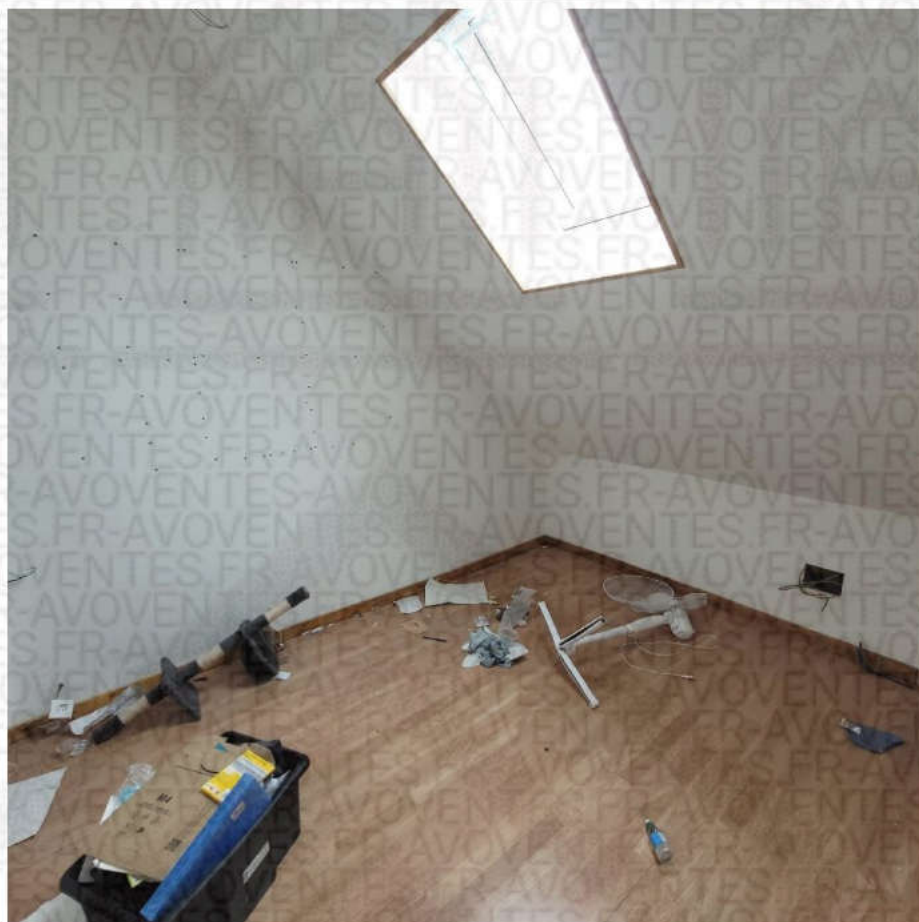


Photo 43



Photo 44

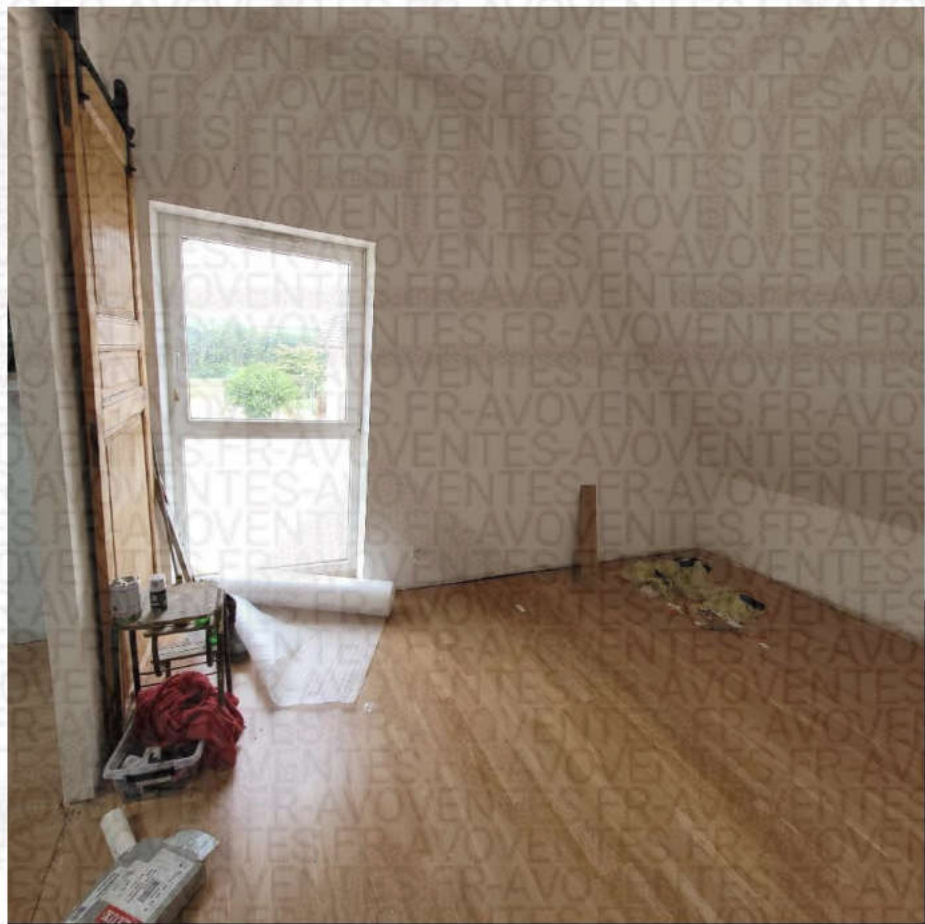


Photo 45

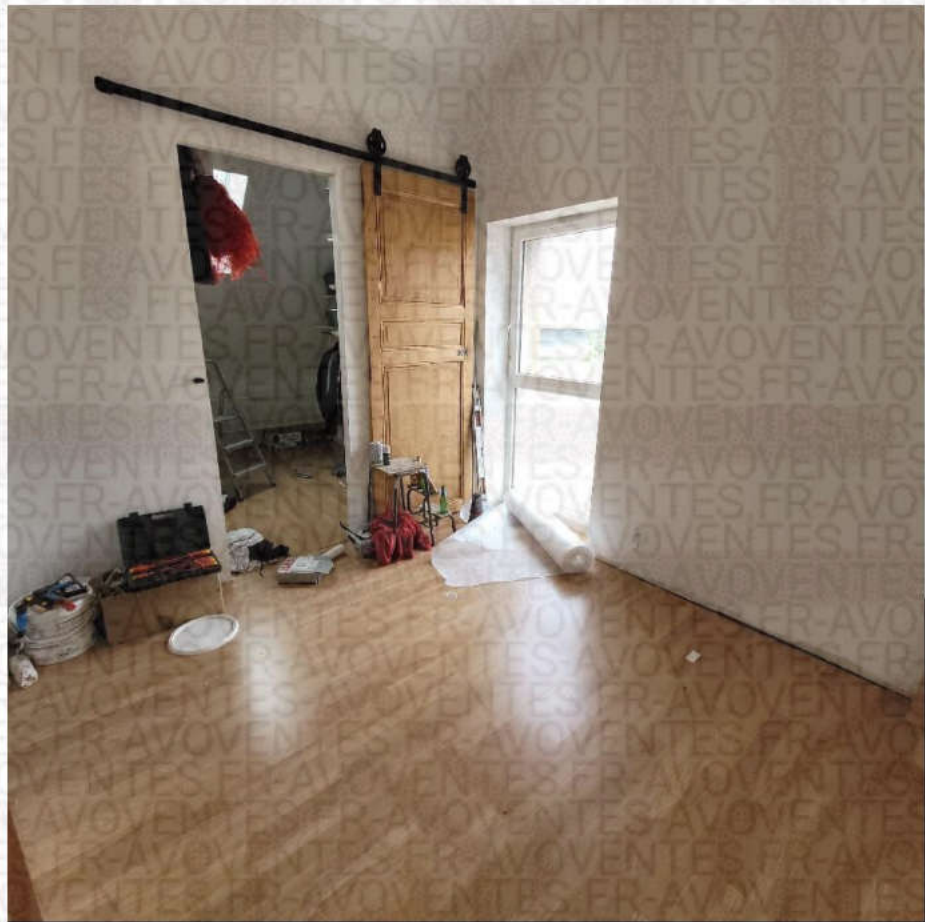


Photo 46



Photo 47

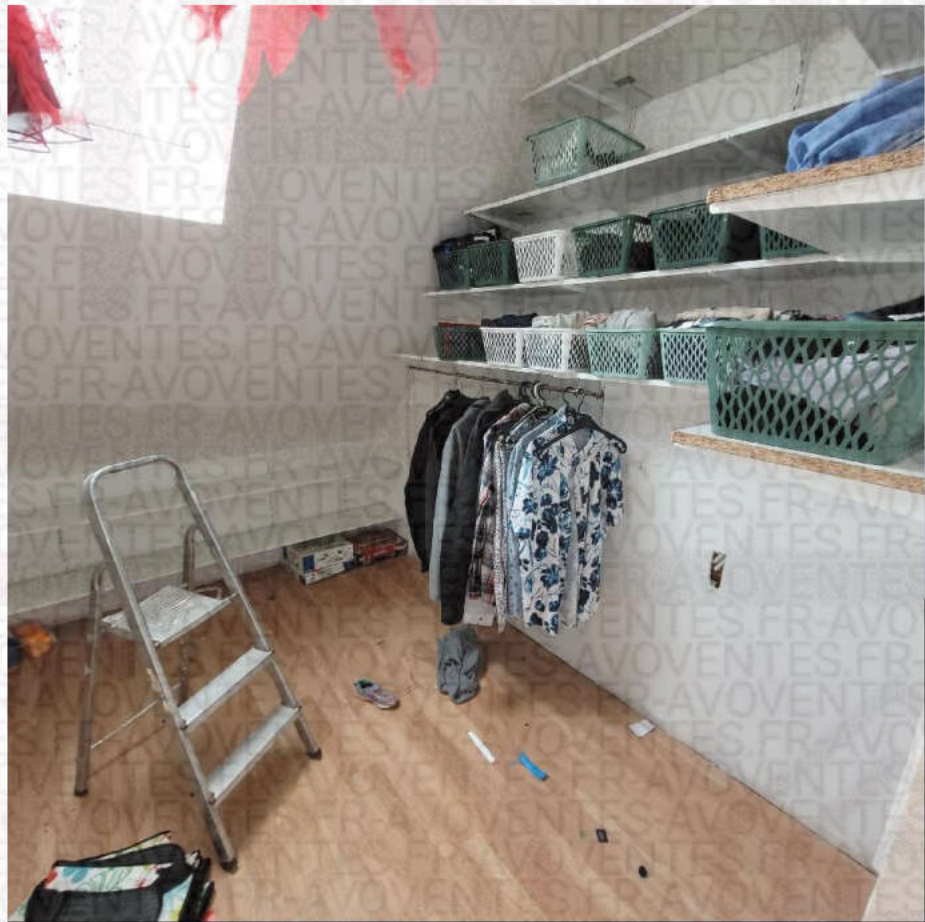


Photo 48

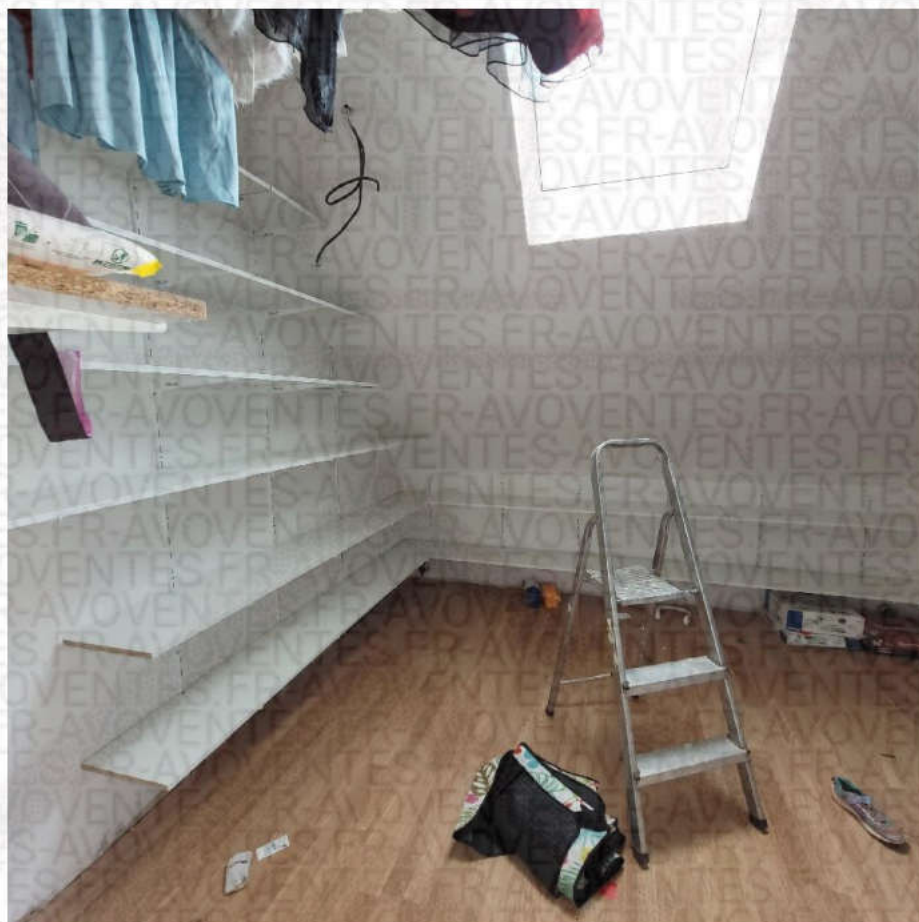


Photo 49



Photo 50

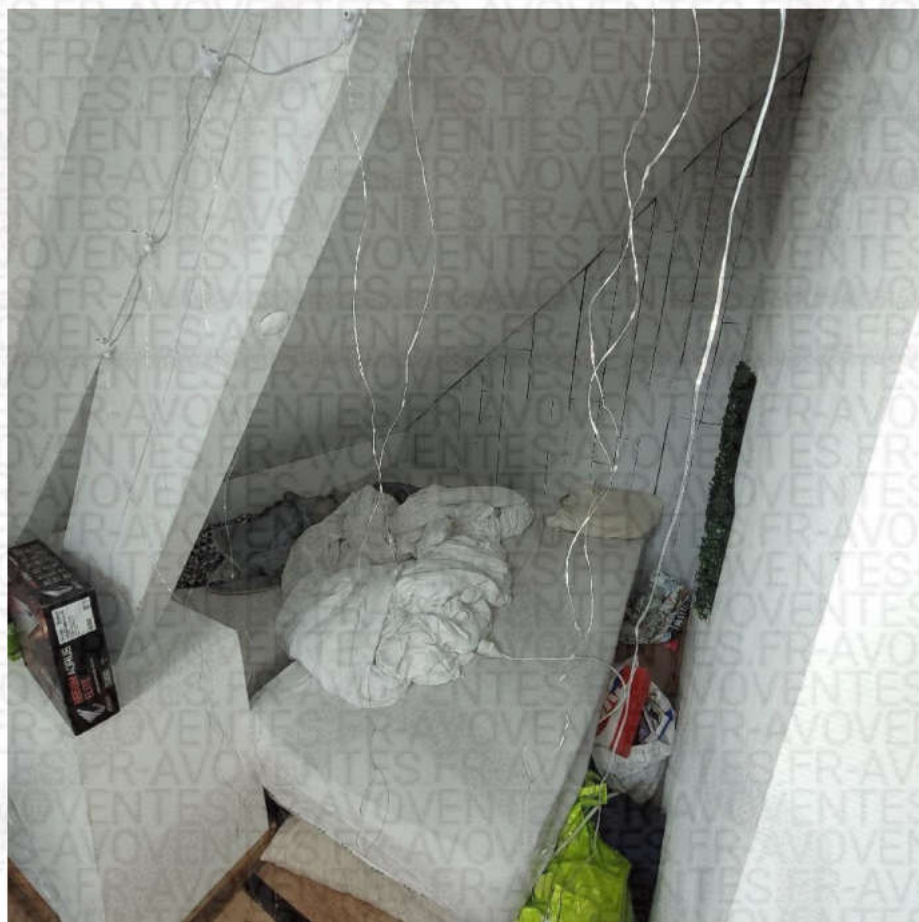


Photo 51

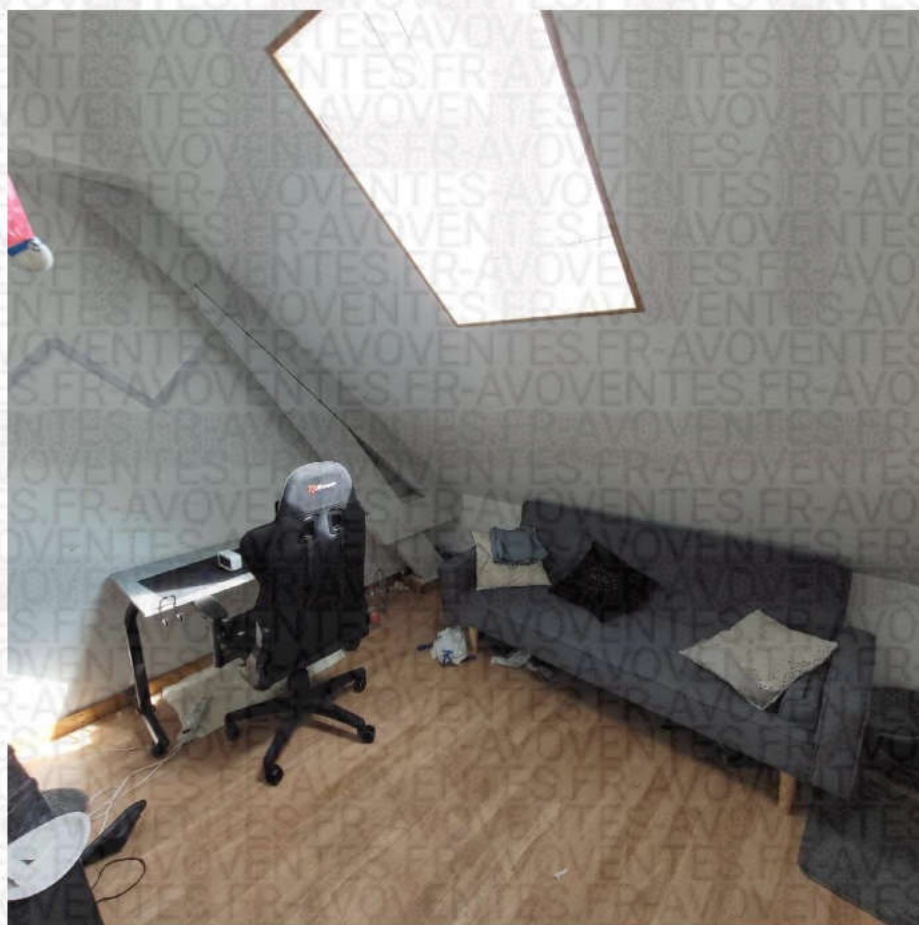


Photo 52



Photo 53

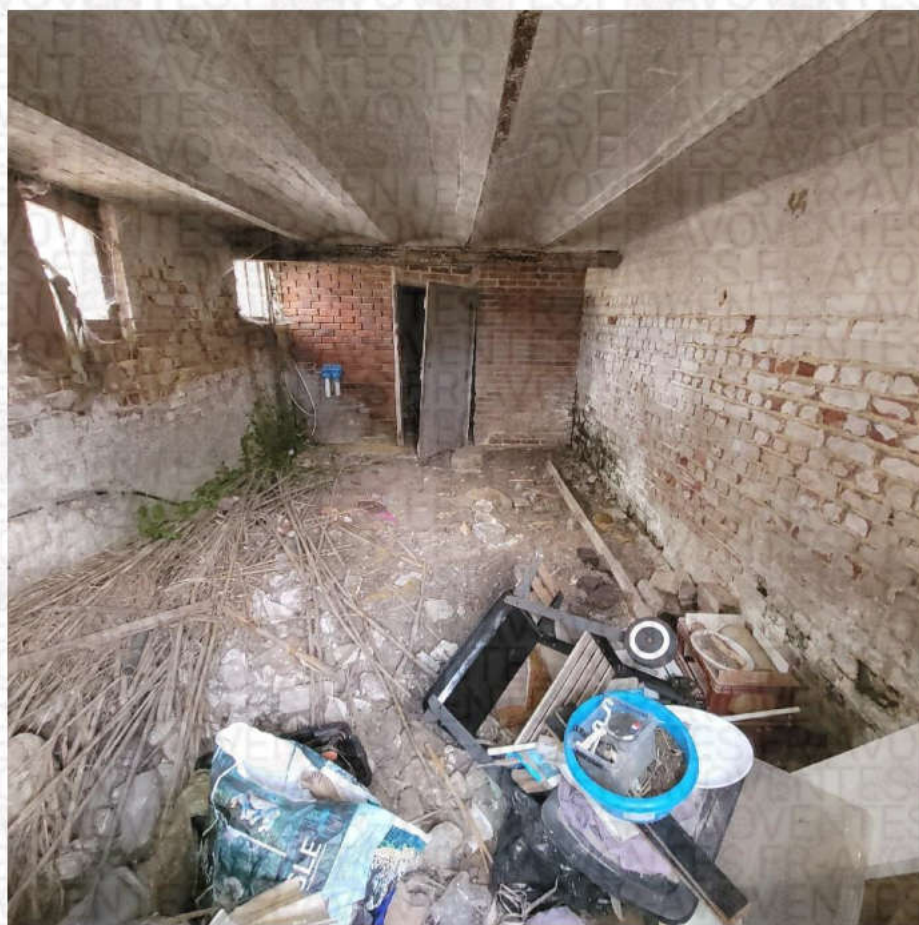


Photo 54



Photo 55

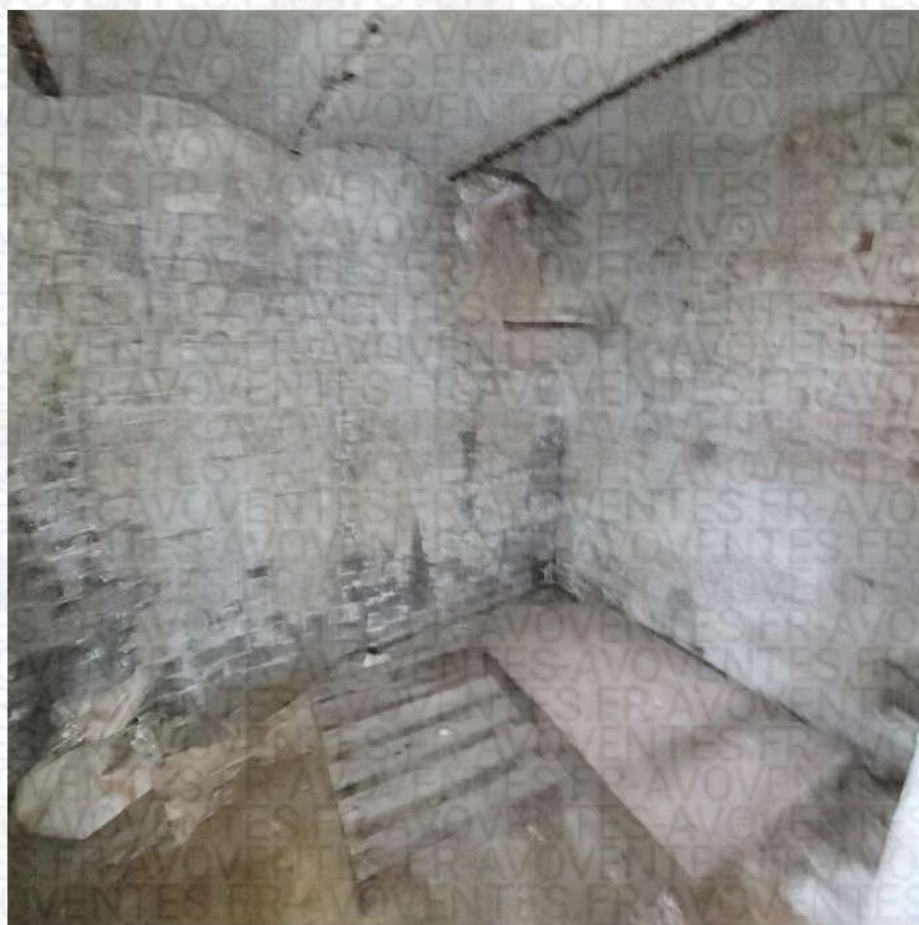


Photo 56

Photo 57

